

Assemblée générale de l'ARBV

Association Région Broye-Vully

du 4 juin 2020

Procès-verbal

Lieu	Commune de Cugy, Salle Polyvalente à Cugy, 18h45
Présidence	Mme Mireille Schaer
Présents	35 personnes
Excusés	Les invités, communes et membres privés excusés figurent sur la liste des excusés

1. Introduction de la Présidente de l'Assemblée, Mme Mireille Schaer

La Présidente accueille les membres de l'ARBV ainsi que les invités de l'ARBV à la Salle Polyvalente à Cugy, dans la Commune de Cugy.

Merci à la Commune de Cugy pour la mise à disposition des locaux.

Mme Schaer rappelle les mesures de l'OFSP en vigueur : garder ses distances, du gel désinfectant et des masques sont à disposition à l'entrée.

Convoquée dans les délais légaux et conformément aux statuts, l'Assemblée peut délibérer. L'ordre du jour, annexé à la convocation, est adopté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2019

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été adressé à chaque membre avec la convocation.

Aucune question ou remarque, le PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du Vice-Président du Comité Directeur et rapport annuel 2019

La parole est donnée à M. Piccard Vice-Président du Comité Directeur. Au vue de la situation actuelle, toute notre façon de travailler a dû être modifiée durablement et en profondeur... Nous sommes conscients que les mois à venir seront particulièrement difficiles, il remercie déjà toutes les personnes présentes pour leur engagement.

M. Piccard préside le Comité Directeur de l'ARBV jusqu'à l'élection d'un.e futur.e Président.e du CDir ARBV. Nous attendons les élections complémentaires (ainsi que l'élection du futur Syndic de la Commune de Payerne) pour pouvoir repourvoir ce siège.

Voici un résumé non exhaustif des préoccupations, activités et prises de position de l'année 2019 jusqu'à ce jour :

Aménagement du territoire – Plan Directeur régional intercantonal: l'élaboration est en cours. Pour rappel, ce document doit rester un outil de planification. Certaines communes centres vont établir un plan directeur communal, en parallèle au PDR.

Système de gestion des zones d'activités / SGZA : le processus est entrain d'être affiné. Chaque zone aura l'obligation de disposer d'un organe de gestion. (Découlent des questions : composition de cet organe de gestion, ses tâches, les attributions etc.).

Révision de la péréquation associée à la reprise de la facture sociale : il semblerait que les négociations soient en cours entre l'UCV et le Conseil d'Etat, à suivre.

Le SPJ (service de protection de la jeunesse) a une antenne à Payerne. La volonté de vouloir quitter le district pour se rapprocher du Nord vaudois a été émise, de ce fait l'ARBV a été invitée à participer à des négociations pour trouver d'autres solutions et ainsi pouvoir maintenir une présence à Payerne.

Transports publics : les communes de l'ARBV sont sollicitées afin de faire remonter leurs remarques sur la consultation de l'horaire 2021. La COREB rédigera une prise de position régionale. Bonne nouvelle: dès le 13 décembre 2020, la cadence à la demi-heure sera étendue à la soirée et au week end sur la ligne de train Fribourg – Payerne – Estavayer – Yverdon. Les contacts très réguliers avec les services cantonaux de la mobilité sont essentiels pour arriver à améliorer / développer l'offre proposée dans notre région.

Santé publique : le projet réseau santé régional a pris un peu de retard. Nous devons attendre que les choses se stabilisent du côté du HIB pour poursuivre les collaborations et le développement du projet. Le but serait d'avoir un réseau efficace et opérationnel rapidement dans la Broye. La Conseillère d'Etat, Mme Rebecca Ruiz, est parfaitement consciente de la situation particulière dans notre région en matière de santé, elle soutient tous les efforts qui viseraient à développer un projet intercantonal.

Tourisme : notre région possède de très nombreux attraits touristiques. Il y a des opportunités à saisir : des changements en matière de lois sont à venir. (Ex. marque Vaud+ pour le canton de VD et la loi sur le tourisme FR subit actuellement des modifications). Un nouveau Directeur pour Estavayer-le-Lac / Payerne Tourisme a été nommé : M. Sproll a commencé le 1^{er} mai 2020.

4. Comptes 2019

M. Pierre-André Arm, Directeur de la COREB, présente les comptes 2019 de l'ARBV.

Chaque membre a reçu un exemplaire de l'exercice 2019 avec la convocation.

Les comptes ont été tenus conformément au budget.

App-App nous a versé une rétrocession partielle de notre subvention (CHF 4'052.65).

Au bilan, l'ARBV possède un capital CHF 83'806.90

Pour rappel : les communes paient à l'ARBV CHF 8.- par habitant et l'ARBV paie à la COREB CHF 8.50 par habitant.

Rapport de la commission de vérification des comptes :

Représentant la Commune de Cudrefin, Mme Nicole Reichenbach

Représentant la Commune de Corcelles-près-Payerne, Mme Nicole Rapin

Représentant les membres privés, Mme Carine Mazenod, ont procédé à la vérification des comptes ARBV en présence du comptable de la COREB le 24 et le 26 février 2020.

Mme Nicole Rapin donne lecture du rapport.

Proposition : adopter les comptes et le bilan tels que présentés et en donner décharge aux auteurs.

Aucune remarque de la part de l'Assemblée. Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.

5. Nomination des membres de la commission de vérification des comptes

Le renouvellement annuel de la commission a lieu traditionnellement par tournus. La commission est composée de deux communes (ordre alphabétique) et d'un membre privé.

La commune de **Cudrefin** reste en place.

Mme Carine Mazenod, Directrice de Fermenta reste aussi en place.

Proposition:

La commune de Corcelles-près-Payerne est remplacée par la commune de **Curtilles**.

L'Assemblée accepte la nomination des 3 membres de la commission.

6. Elections / nominations

Pas d'élections ni nominations à ratifier lors de cette AG.

7. Membres privés

Demande d'adhésions :

CabMétal SA

Rue de Derrière la Ville 2
1543 Grandcour

Etude Pedroli SA

Rue de la Gare 12 B
1530 Payerne

Let's Grow Up Sàrl

Ch. Des Aubépines 10
1522 Lucens

O. Bise SA (avant à Murist, donc devient un nouveau membre privé vaudois)

Rte de la Caséine 1
1522 Lucens

Demandes de mutations :

Brasserie du Jorat SA (changement d'adresse)

ZA Ussières
Rue des Artisans 7
1088 Ropraz

CFA Ingénieurs Conseils SA (sur 2 sites, devient intercantonal : Payerne et Estavayer)

Rue de Châtelard 15
1530 Payerne

Ingold Fils SA (l'entreprise a été remise à M. Pascal Jeanrenaud)

Chemin des Halles 3
1510 Moudon

8. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée.

Au vue des circonstances actuelles, il n'y a pas de deuxième partie.

La prochaine AG est prévue le **3 décembre 2020** (sauf imprévus)

Mme la Présidente lève la séance à 19:10. Elle remercie tous les participants et les incite à assister à l'AG de la COREB qui se tiendra tout à l'heure dans la même salle.

Pour l'Assemblée générale de l'ARBV : Fanny Broye